Terres et seigneurs en Donziais

Châtellenie de Saint-Verain

www.terres-et-seigneurs-en-donziais.fr - révision 7 - 19/3/23

Angeliers est un ancien fief de la baronnie de Saint-Verain, qui relevait de Saint-Amand.

Une famille de ce nom a existé dès le XIIIème siècle. Elle paraît s'être éteinte au XVIème. Un château féodal a dû exister en ce lieu. Les d'Angeliers paraissent ne plus détenir leur terre d'origine au XVème siècle….

La seigneurie d'Angeliers est arrivée dans la famille de la Bussière par le mariage de Françoise de Forests, dame d'Angeliers avec Claude de la Bussière, vers 1570. On ne sait encore comment les Forests détenaient ce fief. Ses descendants habitent ensuite le château jusqu'en 1822.

Un château classique a été construit par François de La Bussière, vers 1680 près du hameau de Mouvent à Dampierre-sous-Bouhy (58), commune limitrophe de l'Yonne, et de Treigny où se trouvaient les principales bases de sa famille. ***Voir les fiches La Bussière et Guerchy***.

Le 27 mars 1815, Edme Claude de la Bussière, résidant à Auxerre, vend à Edme Morisset, le fermier, les parts qu'il a héritées de son père et de son frère. Ce domaine comprend à l'époque le château, plusieurs fermes (Le Petit Angeliers, la Métairie Piot), un moulin et une tuilerie ainsi que des bois, prés et vignes. Hyppolite Morisset, le fils, détruira complètement le château, et reconstruira en 1847, à quelques dizaines de mètres, celui que nous connaissons d'après les anciennes cartes postales existantes *(cf. supra)*, qui fut à son tour démoli en 1905.

Jacques-Jean de la Bussière fut guillotiné à Paris le 16 floréal an II, sa femme Sophie Victoire Damoiseau de Provency sera aussi arrêtée et emprisonnée à Cosne mais elle récupèrera ensuite ses biens, et prendra son gendre, Jean-Baptiste Cosnefroy de Beaumonteil, eyr, ancien capitaine de cavalerie et Gentilhomme de la Reine comme fermier pour gérer le domaine (acte du 9 nivose an 14). Il fut maire de la Commune de Dampierre sous Bouhy de 1799 à 1813.

Suite des seigneurs d'Angeliers

Famille d'Angeliers

Famille d'extraction chevaleresque de l'ancienne baronnie de Saint-Verain, fief relevant de Saint-Amand

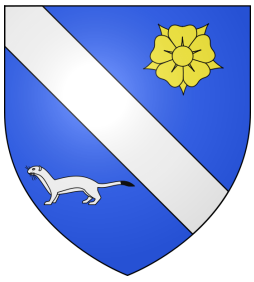

En Nivernais *: « d'azur à la bande d'or, acc. en chef d'une rosette d'argent en pointe d'un chat d'or dans la posture d'un lion (alias d'une hermine d'argent) »*

Alias *: « D'azur, ou de sable, à la bande d'argent, accomp. en chef d'une rose d'or et en pointe d'une hermine d'argent »*

…….

Guillaume d'ANGELIERS

Chvr, mentionné dans un aveu de 1296 dans la vicomté de Clamecy, comme tenant un fief de cette vicomté [1]

…….

Renaud d'ANGELIERS

Chvr, mentionné dans le martyrologue du chapitre de Clamecy et a son obit au 4 des ides de septembre 1300 [2]

……..

Marguerite d'ANGELIERS[3] (fille de Renaud ?)

X **Jean de MONTS**, sgr de Lys (+ 1328)[4]

---

[1] *Source* ***: Caffiaux****, « Trésor généalogique… » (p. 150), (source : Cartulaire de Nevers, cité par Parmentier)*

[2] *source citée : original en parchemin*

[3] *Marolles : Note détaillée sur Jean de Monts p. 163*

[4] *Nota Armorial de Soultrait : « **La famille de Monts**, fort puissante dès le commencement de la féodalité, prenait son nom d'un fief situé dans la paroisse de Ruages. Elle descendait probablement de **Bodo de Monts** qui, selon les historiens du Nivernais, fit don, à la fin du Xème siècle, de terres situées près de son fief à son parent Landri, de qui sont descendus les premiers comtes de Nevers. Il est à remarquer que le blason des de Monts est le même que celui de ces comtes, qui portaient "d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même, brochant sur le tout". Nous pensons que ces seigneurs de Monts étaient une branche de la première race de nos comtes, dont l'histoire est si peu connue. Les armes de cette famille sont reproduites sur la curieuse dalle funéraire qui recouvrait, dans l'église paroissiale de Lys, mort en 1328, et de **sa femme Marguerite d'Angeliers**, et qui est conservée sous le porche de cette église. La tombe est en dos d'âne et porte, gravée au trait, les représentations des deux époux placées sous des arcades trilobées garnies de crochets. De chaque côté de la dalle, un ange balance un encensoir; un autre ange, sortant d'une nuée, entre les deux frontons, tient une couronne de chacune de ses mains étendues vers les personnages. Le chevalier porte le harnois de guerre du XIVème siècle, et la femme est vêtue de la cotte et du surcot; leurs mains sont jointes et leurs pieds reposent sur des chiens. Quatre écussons ogivaux sont gravés à la hauteur des épaules des personnages: deux, aux armes du mari, portent un semé de billettes et un lion brochant sur le tout; un autre, à trois tiercefeuilles, reproduit sans doute le blason des Thianges, avec lesquels Jean de Monts avait des rapports de parenté; le quatrième, à une bande, accompagnée en chef d'une molette, est celui de **la famille d'Angeliers**. L'inscription, dont une partie est brisée, est double: l'épitaphe du mari commence à la tête de la dalle, continue sur le côté inférieur de la moulure carrée à gauche, puis aux pieds, pour venir se terminer sur une autre face de*

……

1/ Guillaume d'ANGELIERS

Sgr de Chambon[5], Lieutenant des Maréchaux de France[6], conseiller et pannetier du Duc d'Orléans

Château de Chambon-La Luzerne

Les deux tours et la façade du château, transformée depuis, révèlent l'existence au 12e siècle d'une ancienne forteresse bâtie sur une motte féodale entourée de douves en eau aujourd'hui asséchées. Dans son ouvrage Histoire de Chambon, M. de Verneuil précise que la forteresse *"fut cédée en 1112 par le comte de Gâtinais au domaine royal. Plus tard, autour de 1200, Philippe II Auguste, fit don de cette place forte à un de ses fidèles chevaliers, Gilles Thouin. Dans la deuxième moitié du 13e siècle, la seigneurie et forteresse de Chambon passe aux mains de la puissante famille de Montléart qui va, un siècle et demi plus tard, la vendre à la non moins puissante* ***famille d'Angeliers****,* ***conseillers et panetiers des ducs d'Orléans****".*

Fortifié pendant la guerre de Cent ans pour protéger Orléans contre les Anglais avec Yèvre-le-Châtel, Courcelles et Mousseaux (Robert Gaumont Châteaux et Manoirs de l'Orléanais), le château devient la propriété de la famille Gallucio de l'Hospital puis celle de la famille Pot de Rhodes, *"traditionnellement grand-maîtres des cérémonies des rois de France"*, selon M. de Verneuil. *"C'est Guyot Pot de Rhodes, baron de Chemault et de Chambon, proche des rois Valois, qui va, vers 1580, transformer la forteresse en demeure de plaisance sur les modèles d'Androuet du Cerceau. C'est le château tel qu'il nous apparaît aujourd'hui".*

À la moitié du 17e siècle, la baronnie de Chambon passera encore entre de nombreuses mains dont Vincent Maynon, secrétaire de Louis XIV, avant

---

cette même moulure. Celle de la femme se voit sur les deux côtés de la moulure, du côté droit. Voici ce que l'on peut lire de ces épitaphes, qui sont en lettres capitales gothiques: CI.GIT. MES. SIRES IEHANS. DE. MONZ. SIRE. DE. LIE. Q. TRESPASSA. LAN. DE. GRACE. M. CCC. XXVIII. LEV. IEVDI. AMPRES. LA. SAINT. MARTIN. DATE. DEX.....CI.GIT. NOBLE. DAME. ***DAME. MARGUERITE. DANGELIERS****: DAME.....SIRE : IEHAN : DE : MONZ : CHLR : SIRE : DE : LIE : LAQVELLE : TRESPASSA : LAN.....*

[5] *Hom en 1398 au Duc d'Orléans pour Chambon (in Archives du Bon de Joursanvault, p. 207)*

[6] *cité,* ***avec les armes d'Angeliers****, par D. Morice, Hist. De Bretagne, p. 243, à la montre de Guyon de St-Pez en 1380*

d'appartenir un siècle plus tard au comte de la Luzerne, dernier ministre de la Marine de Louis XVI, frère du cardinal de la Luzerne et du chevalier de La Luzerne.

2/ Jean d'ANGELIERS (fils de Guillaume ?)

Sgr d'Angeliers, tenue des sgrs de Saint-Amand, de Chambon (Chambon – La Luzerne, Loiret) tenue du Duc d'Orléans

Transcription du texte de Caffiaux : « ***Jean d'Angeliers*** *est mentionné dans une information faite à Varzy, sur les torts faits à la dite ville par le sgr d'Asnois* (ndlr : Rongefer de Saint-Verain), *accompagné dudit Jean d'Angeliers et d'autres*[7]. *Il fut appelé comme parent à l'acte de tutelle de l'an 1385, de* ***Geoffroy du Bouchet****, fils mineur de Geoffroy du Bouchet et de Jeanne de Saint-Verain* (ndlr : dame de La Celle-sur-Loire – ***voir cette fiche*** -, fille de Gibaud et d'Isabeau des Barres). *Il est mentionné dans des lettres du 29 janvier 1397, et qualifié élu et commis par le Roi sur le fait des finances*[8]. *Il est encore mentionné dans des lett. du 22 juin 1402 : portant que led. Jean d'Angeliers, écuyer, demeurant dans la paroisse de St-Amand en Puisaye, a fait un contrat de rente au profit de* ***Pierre de Jaigny****, écuyer, demeurant à Péreuse, qu'il a assignée sur la terre d'Angeliers*[9]. *Led. Pierre de Jaigny fit transport à noble homme* ***Jean Coignet****, écuyer, conseiller du roi, de ladite rente du 22 Juin 1402, à lui faite par Jean d'Angeliers, eyr, comme il est dit dans des lettres du Prévot de Paris, vidimées le 9 sept. 1419. Il épousa Mme* ***Anne de La Rivière****, avec laquelle il créa* ***une rente le 19 aout 1406, à prendre sur la ville et chastel de Chambon, tenu de M. le Duc d'Orléans****, à cause de sa chatell. d'Yseure-le-Chatel (ndlr : Yèvres-le-Chatel), et sur la terre d'Angeliers tenue en fief du sgr de Thil* (ndlr : Jean de Chateauvillain, sgr de Thil, sgr de St-Amand par son alliance avec Jeanne de Grancey, héritière des Bar et Toucy), *à cause de la sgrie de St-Amand-en-Puisaye* ***(voir cette fiche)****, et sur la terre de Fresville en Gatinois* (ndlr : Fréville, entre Orléans et Montargis, près Bellegarde), *tenue du sr de Soisy-aux-Loges* (ndlr : Braque sans doute) *; lesdits biens propres dudit Jean d'Angeliers, au profit d'hon. homme* ***Jean Le Blanc****, argentier de la Reine, lequel* ***Jean Le Blanc fit cession à nob. hom. Jean Coignet, eyr, conseiller du roi, par acte du 4 mars 1416, vidimé le 6 sept. 1419, desdites rentes qu'il avait à prendre sur ledit feu messire Jean d'Angeliers, jadis chvr et sad. femme* ».

X **Anne de LA RIVIERE** (?)

Il semble que les suivants ne sont plus sgr d'Angeliers

3/ Guillaume d'ANGELIERS[10] (descendant de Guillaume et Jean ?)

---

[7] *source citée : écritures du temps, non signées, aux archives de Varzy*

[8] *source citée : parchemin aux archives de Varzy*

[9] *source citée : originale en parchemin aux titres de M. de la Bussière d'Angeliers, sac intitulé « Acquisition d'Angeliers »*

[10] *Marolles : p. 248 ; Hom en 1446 et 1454 pour une maison à Corvol*

Sgr de Mouffy (89)[11], sgr de Chambon,

X **Alips de CAMBRAY** *(fille de Bureau ?)* [12]

D'où :

- *Esmée, dame de Mouffy (89)*
  X1 Geoffroy de Bar, eyr, cond. à mort (+ ap. 1539)
  X2 Claude de La Borde, sgr en pie de Serein (Chevannes, 89) (fils de Loys, sgr de Bazin à Toucy, Montifault et Serein en pie, et d'Ysabeau de Savigny, elle-même fille de Jean, sgr de Montifaut et d'Isabeau de Montsaulnin)
- ***? Esme, qui suit***

4/Esme (ou Edme) d'ANGELIERS (fils de Guillaume ?)

Sgr de Chappes[13] (à Vitry-Lâché, canton de Brinon) et de Fondelin-en-Donziois

X v. 1510 **Charlotte LE TORT** *(fille de Guillaume, sgr de Boivert, et Catherine du Crest (+ v. 1515)*

(X2 en 1530 à François de Chevigny, sgr de Boishaut)

D'où :

- *Esmée X1540 à Nevers Jacques des Réaulx* [14]
- ***? Jean, qui suit***

5/Jean d'ANGELIERS (fils d'Esme ?)

Sgr de Bèze et de Chappes[15]

X 23 aout 1541, **Jeanne de LA RIVIERE**, dame de Bèze *(fille naturelle de Jean et de Marguerite de Miniers, et sœur du bâtard Guillaume, sgr de la Borde)*

---

[11] *Guillaume d'Angeliers détient la seigneurie de Mouffy au début du XVIe siècle. Peut être procède-t-il d'un lieutenant du prévôt des maréchaux de la guerre de Cent Ans. Sa fille Edmée d'Angeliers épouse en premières noces l'écuyer Geoffroy de Bar (1532), condamné à mort par les Grands Jours du Parlement. Elle épouse en secondes noces* ***Claude de La Borde****. Détentrice de la seigneurie de Serein (paroisse de Chevannes), une branche de la famille de La Borde se fixe par mariage à la tête de la seigneurie de Mouffy au milieu du XVIe siècle. À Claude de La Borde (1561) succède Louis de La Borde. Il est condamné à mort et sera exécuté place de Grève à Paris en 1586.*

[12] *Un Etienne de Cambray est Maître des Comptes du Roi en 1430*

[13] *Marolles p. 68, 1540, hom. d'Edme d'Angeliers pour Chappes*

[14] *Source : Marolles, première page des Titres de Bourgogne et de Nivernois détenus par Mme des Réaulx, en Champagne, contrat de mariage*

[15] *Marolles, p. 404, 1598, Hom pour Chappes à cause de Champallement*

Pigeonnier de Bèze

D'où :

- ***Jean, qui suit***
- *Pierre X Anne des Ruaulx*[16]
- *Marie ? X1577 Léonard de Nourry (fils de Philibert, sgr de Palluau, et d'Antoinette Bouhault - source Villenaut, art. Nourry), source Roglo*
- *Anne*
- *Jacquette*

6/Jean d'ANGELIERS le Jeune [17]

Sgr de Bèze[18] et de Chappes[19], réputé dernier de la famille avec son frère

X v. 1570, **Aimée (ou Esmée) de BLANCHEFORT** *(fille de Pierre, sgr de Château-du-Bois,* ***Fondelin****, Villenaut et Asnois, qui teste en 1588, et Léonarde de Clèves)*[20], ***voir fiche Château-du-Bois***

D'où Elizabeth d'Angeliers X 1599 Adrian de Montsaulnin, baron de Nérondes

---

Angeliers passe aux Forests au XVIème siècle, dans des conditions qui restent à établir…Peut-être avec Chambon (cf. infra)

---

[16] *Marolles, p. 186, hom. d'Anne, pour la sgrie des Ruaulx*

[17] *Marolles (page 120, laye cotée Chatel-Censoir), hommage rendu en 1575 pour la terre de Bèze (Besse)*

[18] *Marolles p. 121, 1599, hom. pour Bèze*

Sentence arbitrale entre Gabriel Le Bourgoing, seigneur de Lucy, et Jean d'Angeliers, seigneur de Bèze, au sujet des limites des justices de Lucy et de Bèze (29 déc. 1573). — Invent. des titres de Faulin.

[19] *Marolles, p. 145, 1598, Hom. pour Chappes*

[20] *Source Marolles (p. 698)*

Le fief du Boissenay à Treigny suit le même destin féodal

Familles de Forests puis de La Bussière

1/ Lancelot de FORESTS, sgr du Bois-de-la-Haye « en Bourgogne » (Boissenay ?)

Famille originaire du Vexin français[21] : Lancelot est le premier échelon prouvé à la réformation de 1661 ; *est-ce lui le premier sgr d'Angeliers ou Jean qui suit ?*

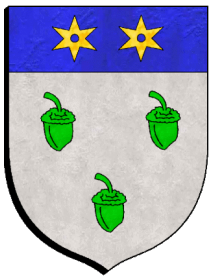

En Vexin français *: « d'argent à trois glands de sinople, au chef d'azur, chargée de deux molettes d'or »*

2/ Jean de FORESTS

Eyr, sgr de Boissenay, Jouy-la-Fontaine (Jouy-le-Moutier, 95) et Angeliers, Avocat au Parlement de Paris

X 1540 **Marie de LA PORTE** *(fille de Pierre, Conseiller au Parlement de Paris, lui-même fils de Jean de La Porte, Lieutenant criminel à Paris, sgr des* ***Granges*** *à Suilly-la-Tour* ***- voir cette fiche -*** *, par son alliance avec Laurence Trouvé,* ***dame de Chambon*** *; et Jeanne de Saillat - ou Germaine de Sailly)*

La terre d'Angeliers a pu être transmise aux Trouvé-La Porte en même temps que Chambon-la-Forêt qu'on trouve ci-dessus chez les Angeliers dès 1398....

D'où :

- *André*
- *Jérôme*
- ***Françoise, qui suit***
- *Jeanne X N. de La Bussière* ***(voir fiche Prieuré de Boutissaint)***

3/ Françoise de FORESTS, dame d'Angeliers par héritage de son frère

---

[21] ***Courcelles (p. 11)*** *: résident à Pontoise, sgr de Belleville, Boissenay, Jouy-la-Fontaine et la Villette, près de cette ville*

X 1576 **Claude de LA BUSSIERE**, eyr, sgr de La Bruère, Petit et Grand-Chesnoy (Entrains), Angeliers par all., page de monsieur de Prye puis archer en sa compagnie, gendarme en la compagnie du prince de Dombes, garde du scel de Saint-Amand-en-Puisaye *(fils d'Ythier, sgr de la Bruère, à Boutissaint, Gentilhomme verrier, et de Jeanne de la Barre)*

Sur cette famille, voir les fiches : ***La Bussière, La Bruère, Guerchy et Boutissaint.***

D'où :

- *Jean, branche aînée*
- *Marc X Madeleine de la Ferté-Meung*
- *Françoise X Guy du Part, d'où Edmée (cf. infra)*
- ***Charlotte, qui suit***
- *Nicole X Edme de Lenfernat*

4/ Charlotte de LA BUSSIERE

X 1610 **Jean de COURVOL**, sgr de Savigny (Billy), Petit-Bazolles et la Boissière *(fils de Claude et Guyotte de Gourdon)*

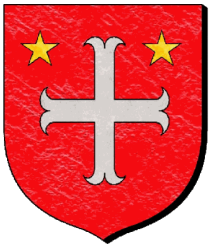

En Nivernais-Donziais *: « de gueules à la croix ancrée d'or, cantonnée en chef de deux étoiles d'argent »*

D'où :

- *François, sgr de Savigny* ***(voir cette notice)***
- ***Bénigne, qui suit***

5/ Bénigne de COURVOL, dame d'Angeliers

X **Edme III de LA BUSSIERE** (1613-1676), sgr de Guerchy et La Bussière-des-Bois

D'où :

- *Louis, qui poursuit la branche aînée,* ***voir fiches Guerchy-La Bussière***
- *Madeleine X Antoine de Moncorps,* ***voir notice Villeprenoy***
- ***François, qui suit***
- *Marie X François de Burdelot*
- *Bénigne X François de Lanty*
- *Marguerite X Barthélémy de La Ferté-Meung*
- *Catherine X Antoine d'Assigny*

6/ François-Edme de LA BUSSIERE (1644 à Treigny – 1720 à Dampierre)

Sgr d'Angeliers, Boissenay et Prévost (ex-La Cour), Co-Sgr de Guédelon, Guerchy, et Dampierre-sous-Bouhy

Petit château de Dampierre-sous-Bouhy

X1 1686 **Anne du BOIS des COURS** (+1694) *(fille de Gédéon II, Bon de la Maisonfort,* ***voir cette notice****, et de Maire-Anne de Sarrau)*, sp.

X2 1698 **Marie-Louise de VATHAIRE** (1670 à Treigny – 1731 à Dampierre) *(fille de Claude, sgr de Boistaché, et Jeanne de Biencourt)*

D'où :

- *Marie-Geneviève X1 Jean-Baptiste Chevalier, sgr de Minières –* ***voir cette fiche*** *– X2 Jacques d'Anglars*
- *Catherine-Angélique, dame de Boissenay X Samuel de La Ferté-Meung*
- ***Claude-Edme, qui suit***
- *François, branche des sgr de La Borde à Leugny X Edmée Boulé*

7/ Claude-Edme de LA BUSSIERE (1703-1787 à Dampierre)

Sgr d'Angeliers, Prévost (ex-La Cour), Guédelon, co-sgr de Dampierre et de Brétignelles par all.

X 1740 à Pouilly, **Catherine VAILLANT de GUELIS** (1714-1791 à Angeliers) *(fille de Jean-Baptiste, sgr de Brétignelles –* ***voir cette fiche*** *- et de Jeanne de Cullon)*

8/ Jacques-Jean de LA BUSSIERE (1741 à Dampierre – 1794 à Paris, victime de la Révolution)

Sgr d'Angeliers, Brétignelles, Prévost, Boissenay et Dampierre-sous-Bouhy, Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine de la Garde Nationale à Paris ; guillotiné ; Chvr de St-Louis.

> Assista en 1789 à l'assemblée de la noblesse de l'Auxerrois, signa le 24 juillet 1790 la protestation des gentilshommes de Puisaye contre l'abolition des droits féodaux mais avait retiré sa signature deux ou trois mois après. Capitaine de la Garde Nationale de Paris du 2 juillet au 14 septembre 1792 et suspecté d'avoir été défendre les Tuileries le 10 août *"lorsqu'un ennemi-né de la révolution comme La Bussière ne peut prouver qu'à une époque où la liberté était menacée, il était avec les projets du tyran (...) Il avait entendu le rappel et n'avait pas été rejoindre les amis de la liberté"* disait l'accusateur public. [Biens nationaux : A. dép. 28 1 Q 1327]

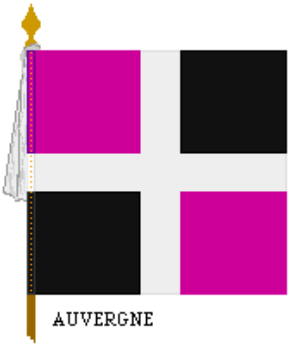

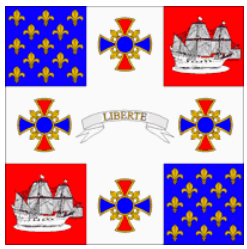

Drapeau de la GN

X 1774 à Accolay, **Sophie-Victoire DAMOISEAU de PROVENCY** *(fille d'Antoine-Alphonse, Mis de Provency, Bon du St-Empire, sgr de Tour-du-prez à Provency, Cornette au Régt. de la Reine-Dragons, et de Marie Anne de Cullon d'Arcy).*

D'où not. :

- **Edme-Louis Claude, sa**
- **Renée-Catherine X Jean Baptiste COSNEFROY de BEAUMONTEIL, capitaine de cavalerie, gentilhomme de la Reine, premier maire de Dompierre-sous-Bouhy** *(fils de Martin et Anne Dubost)*, originaire de Normandie

Rachat du domaine d'Angeliers par son fermier en 1815